

Dans sa déclaration de décembre, le ministre des Finances a dit clairement qu'il était possible que de nouveaux réseaux soient fondés, soient créés. Le maintien des réseaux actuels n'est pas automatique. Je crois que le dilemme du comité directeur inter-conseils, c'est de trouver un processus qui ne désavantage pas les réseaux actuels tout en laissant ouverte la possibilité de réaffecter certains crédits à quelque chose de complètement nouveau<sup>23</sup>.

À propos du problème que posent les prochaines attributions de crédits, M. Peter Morand a recommandé «un processus à deux phases, la première visant les réseaux existants et la deuxième étant un concours ouvert entre les nouveaux réseaux éventuels»<sup>24</sup>. Le Comité est du même avis.

### **Recommandation n° 5**

**Le Comité recommande la tenue d'un concours ouvert en vue de choisir de nouveaux réseaux, une fois la décision prise concernant ceux des réseaux actuels qui bénéficieront d'un renouvellement de crédits.**

Le Comité a entendu dire que l'ensemble des Canadiens était peu au courant du programme et de ses réalisations. Il faut mettre les Canadiens au courant des excellents travaux accomplis par les réseaux et de l'importance des résultats obtenus pour le mieux-être de tous. L'entreprise privée devrait également connaître les programmes de recherche entrepris au sein des réseaux et savoir de quelle manière l'industrie peut collaborer avec les scientifiques en vue de mettre au point de nouveaux produits et de nouveaux procédés. À cet égard, M. Nick Hoffman, directeur des comptes de recherche de Technologies ISG Inc., tient les propos suivants :

Depuis la création des centres d'excellence, qui ont eu un rôle essentiel à jouer au Canada, à mon avis, je pense qu'un de leurs principaux défauts a été le manque de communication avec le secteur privé. Je crois que l'industrie de pointe, en général, n'est vraiment pas au courant de ce qui se passe dans les centres et il me semble que la communication entre les deux est lacunaire<sup>25</sup>.

### **Recommandation n° 6**

**Le Comité recommande que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, ainsi qu'Industrie, Sciences et Technologie Canada fassent ensemble connaître le programme des RCE à tous les Canadiens, en particulier du secteur privé.**

Les ministères concernés doivent s'efforcer de faire connaître le programme des réseaux de centres d'excellence, mais il faut que ces derniers fassent eux-mêmes l'effort de resserrer les liens avec l'industrie. Voici ce qu'en pense Peter Morand :

Dans la même veine, les réseaux doivent accélérer le transfert de la technologie au secteur privé en élaborant des liens plus complexes avec le secteur des usagers. Les réseaux ont maintenant une identité bien définie et ont quelques succès à leur actif qui

---

<sup>23</sup> Procès-verbaux, fascicule n° 33, p. 18.

<sup>24</sup> Procès-verbaux, fascicule n° 30, p. 9.

<sup>25</sup> Procès-verbaux, fascicule n° 27, p. 6.